

La collaboration entre civils et militaires dans le cadre des opérations de maintien de la paix : une chance pour l'armée de milice suisse

Autor(en): **Dahinden, Erwin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348779>

Nutzungsbedingungen

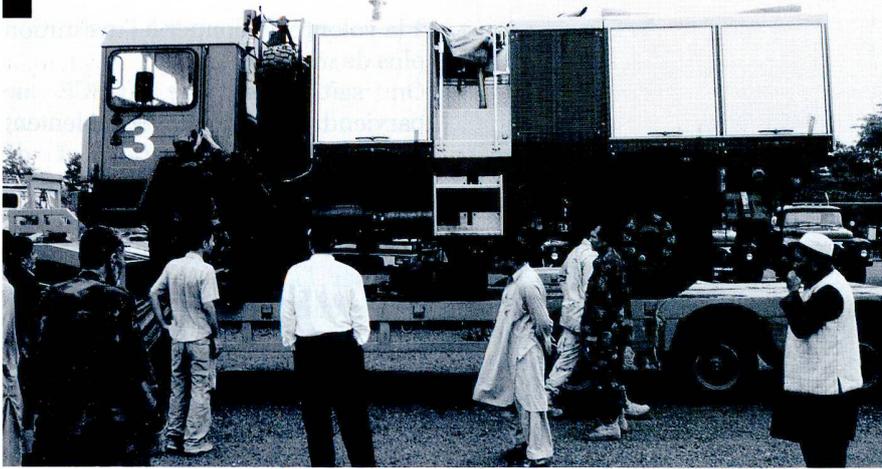
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Livraison de trois véhicules extincteurs à citerne pour l'exploitation de l'aéroport international de Kaboul en 2007.
Toutes les photos © IB V.

La collaboration entre civils et militaires dans le cadre des opérations de maintien de la paix : une chance pour l'armée de milice suisse

Br Erwin Dahinden

Chef des Relations internationales de la Défense

La mise en œuvre conjointe et efficace des activités civiles et militaires dans les processus de promotion de la paix et de reconstruction est devenue un facteur de réussite décisif au cours des dernières années. La thématique met toutefois également en évidence la difficulté actuelle à coordonner efficacement les diverses activités complexes et multifonctionnelles des opérations de maintien de la paix. Le défi se situe, dans un cadre politique et légal, au niveau de la conduite et de l'instruction.

Depuis la dernière décennie, les Etats faibles et ceux aux structures inadaptées représentent l'un des problèmes de base de l'ordre international. Renforcer ces Etats grâce à différentes formes de prévention, de reconstruction et de promotion de la paix constitue une tâche qui va devenir décisive pour la sécurité internationale dans un proche avenir. Les « interventions humanitaires » des années 1990 ont démontré que la communauté internationale est souvent intervenue trop tard dans les conflits, avec des ressources insuffisantes ou des moyens inadéquats, si bien qu'une véritable stabilisation n'a, bien souvent, pas pu avoir lieu.

Depuis lors, la conviction s'est établie qu'une approche intégrant l'ensemble des acteurs gouvernementaux (*whole-of-government approach*) est indispensable pour accroître l'efficacité des efforts de reconstruction dans les régions et les Etats concernés. Il existe certes déjà différents concepts de collaboration civilo-militaire, par exemple le concept « CIMIC »¹ développé par l'OTAN et orienté en premier lieu vers l'accomplissement de la mission militaire. Selon la perspective et l'image que l'on s'en fait, ce concept recouvre toutefois souvent quelque chose de différent. Il est par conséquent nécessaire de surmonter les fossés en partie historiques et en partie idéologiques des acteurs civils et militaires, étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux dans les

régions en conflit. Il s'agit aussi d'identifier des points communs entre l'aide civile au développement et la gestion militaire des crises, afin de définir où il est possible ou nécessaire d'améliorer la planification et l'action conjointes pour pouvoir être plus efficaces.² Dans cette optique, la création de « missions intégrées » (*integrated missions*) proposée actuellement par l'ONU constitue une étape louable pour renforcer les efforts de stabilisation et de reconstruction et pour augmenter leur impact.³

L'Union européenne et les Etats-Unis redoublent également leurs efforts de gestion globale des crises et de réhabilitation post-confliktuelle. Nous pouvons à cet égard mentionner deux exemples. Tout d'abord la mise en place d'un nouveau commandement régional des forces armées américaines pour le continent africain, avec des tâches renforcées sur le plan civilo-militaire (AFRICOM), ou encore la constitution d'une cellule civilo-militaire au sein de l'état-major militaire de l'Union Européenne (EUMS) pour la planification et la conduite des engagements de nature militaire et civile.

Les expériences faites jusqu'à présent au niveau de la collaboration civilo-militaire sont de nature diverse. Alors qu'en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, les « Liaison and Observation Teams (LOT) » et les « Liaison and Monitoring Teams » ont pu être intégrés avec succès et sont appréciés par la population civile, la situation initiale en Afghanistan, avec jusqu'à présent 26 « Provincial Reconstruction Teams (PRT) », est nettement plus compliquée. En raison de la très grande fragilité de l'Etat, l'Afghanistan représente un défi majeur en ce qui concerne les efforts de reconstruction. Le fait que les Etats impliqués suivent parfois des stratégies PRT dont le contenu et la doctrine peuvent être très

¹ A l'origine, le concept « Civil-Military Cooperation » a été orienté vers l'atteinte militaire des buts par les forces armées et a souvent été apparenté au « Host Nation Support ».

² Cf. Caritas. *Hilfe in Not: Politische Spannungsfelder der humanitären Hilfe*, Luzern 2005.

³ Cf. United Nations. *Integrated Missions Planning Process (IMPP): Guidelines endorsed by Secretary-General*, 13 June 2006.



A la demande de l'ONU, le DDPS a remis 260 véhicules militaires (Pinzgauer et Steyr) aux forces armées de Sierra Leone. Deux spécialistes de la BLA ont formé les chauffeurs et les mécaniciens sur place.

différents et qui n'ont que peu, voire pas du tout de caractère intégrateur augmente encore la difficulté.

La majorité des expériences au niveau des opérations de maintien de la paix intégrées sur le plan civilo-militaire se situent actuellement dans le domaine de la démobilisation, du désarmement et de la réintégration (DD&R) et dans la réforme du secteur de sécurité, notamment au Cambodge, en République Démocratique du Congo et en Sierra Leone.

Les missions de maintien de la paix de l'ONU se chargent généralement de la démobilisation et du désarmement des anciens combattants, alors que les organisations de développement assurent les mesures de réintégration. Avec tout ou partie des anciens combattants, il s'agit par ailleurs de constituer des forces armées légitimes et contrôlées démocratiquement, et d'établir une administration militaire qui réponde aux principes de l'Etat de droit.

En raison de l'évolution rapide de la collaboration civilo-militaire et de la diversification des acteurs qui l'accompagne, les besoins de coordination des différentes ressources et activités dans les opérations multifonctionnelles ont énormément augmenté, ce qui représente une chance pour la Suisse et en particulier pour son armée de milice.

Dans ce contexte, les Relations internationales de la Défense (Rel int D) ont discuté de la coordination efficace des ressources et des activités civiles et militaires dans les processus de promotion de la paix et de reconstruction avec des experts et des responsables nationaux et internationaux lors de leur conférence annuelle ATHENE tenue à Berne. Devant quelque 80 représentants du DDPS et du DFAE et partant de sa propre expérience, le directeur sortant de la DDC, l'ambassadeur Walter Fust, a souligné l'importance d'une considération et d'une procédure intégrales dans la gestion internationale et moderne des crises et la nécessité d'avoir une coordination de plusieurs acteurs qui fonctionne pour garantir la paix et le développement de façon durable.

Le congrès a entre autres permis de démontrer que le système de milice de l'Armée suisse est particulièrement adapté à fournir d'importantes contributions dans le domaine de la coordination civilo-militaire. Les officiers de l'Armée suisse sont déjà en grande partie familiarisés avec la collaboration avec les organes et les acteurs civils. Les officiers de milice suisses sont nettement plus ancrés dans l'environnement civil que les officiers professionnels étrangers et apportent ainsi la « sensibilité culturelle » adéquate. Par ailleurs, grâce à leurs activités civiles, ils disposent de capacités et de compétences qui ne peuvent pas être dispensées dans une armée professionnelle. Par conséquent, l'Armée suisse peut mettre à disposition ces experts recherchés sur le plan international, et cela simplement et sans grands frais additionnels, en créant les bases conceptuelles nécessaires, en constituant un *pool* d'experts et mettant sur pied une formation spécifique axée sur l'engagement.

L'élargissement de la promotion militaire de la paix dans le cadre de l'étape de développement 08/11 se concentre sur la mise en œuvre des obligations déjà existantes et sur la mise sur pied ciblée de petits détachements et d'experts de grande valeur (option dite du « status quo plus »). Afin que nous puissions également réaliser le « plus », nous devrions utiliser plus activement les capacités de l'armée de milice, également comme chance à saisir pour démontrer les performances et le potentiel de notre armée.

E. D.